

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/170/2008 – ÉFAI

21 novembre 2008

Action complémentaire sur l'AU 271/08 (MDE 13/142/2008, 23 septembre 2008) – Craintes pour la sécurité / Craintes de torture et d'autres mauvais traitements / Prisonniers d'opinion présumés

IRAN	Maqsoud Ahdi (h)]	
	Mansour Aminian (h)]	
	Dariush Hatemi (h), 29 ans]	
	Aydin Khajei (h), 23 ans]	étudiants militant pour les droits culturels des Azéris d'Iran
	Amir Mardani (h)]	
	Majid Makuyi (h)]	
	Sejjad Radmehr (h)]	
	Feraz Zahtab (h), 23 ans]	

À l'exception de Dariush Hatemi, tous les militants étudiants nommés ci-dessus ont été libérés sous caution de la prison de Tabriz (nord-ouest de l'Iran) le 28 octobre. Dariush Hatemi demeure détenu car il n'a pas pu réunir le montant fixé pour sa remise en liberté, équivalent à environ 39 000 euros. Tous ces militants ont été inculpés de « *création et adhésion à des groupes illégaux dans l'intention de perturber la sécurité nationale* » et de « *propagande contre le régime* ».

D'après l'Association de défense des prisonniers politiques azerbaïdjanais (ADAPP), basée à Vancouver, la police a fouillé leur domicile après leur arrestation et saisi leurs ordinateurs, CD, documents et livres. Ces huit étudiants ont été détenus pendant trois mois à la prison de Tabriz, où ils ont été régulièrement interrogés par des représentants du ministère du Renseignement. Pendant leur détention, ils n'ont pas été autorisés à recevoir la visite de leurs proches, bien que certains aient pu avoir quelques contacts téléphoniques occasionnels.

Aucun d'entre eux n'a pu bénéficier des services d'un avocat de son choix. Selon l'ADAPP, des membres de leur famille ont affirmé qu'ils avaient été « *torturés pendant leur détention dans les locaux du ministère du Renseignement à Tabriz* » et que les autorités les avaient « *soumis à des interrogatoires de vingt-quatre heures, des privations de sommeil, des actes de torture et d'autres mauvais traitements* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Azéris d'Iran, de confession musulmane chiite pour la plupart, constituent la plus importante minorité du pays et représentent, selon certaines estimations, entre 25 et 30 % de la population. Ils vivent essentiellement dans les provinces du nord et du nord-ouest. Bien qu'ils soient généralement bien intégrés dans la société, leurs revendications en matière de droits culturels et linguistiques se sont faites de plus en plus fortes ces dernières années ; ils réclament en particulier le droit de bénéficier d'une éducation en turc azéri, qui est inscrit, selon eux, dans la Constitution iranienne, et celui de célébrer la culture et l'histoire des Azéris dans le cadre de manifestations culturelles.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- saluez la libération sous caution de Maqsoud Ahdi, Mansour Aminian, Aydin Khajei, Amir Mardani, Majid Makuyi, Sejjad Radmehr et Feraz Zahtab ;
- dites-vous préoccupé à l'idée que les poursuites engagées contre ces sept étudiants et contre Dariush Hatemi, un autre militant étudiant qui demeure détenu, soient uniquement liées au fait qu'ils aient exercé,

de manière pourtant pacifique, leur droit à la liberté d'expression et de réunion, et exhorte les autorités, si tel est le cas, à libérer Dariush Hatemi immédiatement et sans condition et à abandonner les charges retenues contre ces huit personnes ;

- priez les autorités de veiller à ce que Dariush Hatemi soit protégé de toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements ;

- demandez instamment qu'il soit autorisé sans délai à recevoir des visites régulières de ses proches et de l'avocat de son choix, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

APPELS À :

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary

Pasteur St, Vali Asr Avenue, south of Serah-e Jomhuri

Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « **FAO Ayatollah Shahroudi** »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency

Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection

Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.president.ir/email/>

COPIES À :

Chef du Comité des droits de l'homme au sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani

Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)

Pasteur St, Vali Asr Avenue, south of Serah-e Jomhuri

Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986 (Merci de vous montrer persévérant)

Courriers électroniques : int_aff@judiciary.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « **FAO Mohammad Javad Larijani** »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 2 JANVIER 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.